

Ausgewählte Beiträge zur Schweizer Politik

Suchabfrage	23.04.2024
Thema	Aussenpolitik
Schlagworte	Entwicklungspolitik
Akteure	Keine Einschränkung
Prozesstypen	Anderes
Datum	01.01.1989 - 01.01.2019

Impressum

Herausgeber

Année Politique Suisse
Institut für Politikwissenschaft
Universität Bern
Fabrikstrasse 8
CH-3012 Bern
www.anneepolitique.swiss

Beiträge von

Huguenet, François
Schnyder, Sébastien

Bevorzugte Zitierweise

Huguenet, François; Schnyder, Sébastien 2024. *Ausgewählte Beiträge zur Schweizer Politik: Aussenpolitik, Entwicklungspolitik, Anderes, 1998 – 2010*. Bern: Année Politique Suisse, Institut für Politikwissenschaft, Universität Bern. www.anneepolitique.swiss, abgerufen am 23.04.2024.

Inhaltsverzeichnis

Allgemeine Chronik	1
Aussenpolitik	1
Entwicklungspolitik	1

Abkürzungsverzeichnis

SECO	Staatssekretariat für Wirtschaft
APK-SR	Aussenpolitische Kommission des Ständerates
DEZA	Direktion für Entwicklung und Zusammenarbeit

SECO	Secrétariat d'Etat à l'économie
CPE-CE	Commission de politique extérieure du Conseil des Etats
DDC	Direction du développement et de la coopération

Allgemeine Chronik

Aussenpolitik

Entwicklungspolitik

ANDERES
DATUM: 02.12.1998
FRANÇOIS HUGUENET

Le conseiller aux Etats Onken (ps, TG) a défendu avec succès une recommandation priant le Conseil fédéral d'inviter, lors des **élections fédérales** de 1999, des parlementaires de pays en transition en tant qu'observateurs, ceci dans un but avant tout didactique. Précisant la position du Conseil fédéral, le Chancelier François Couchepin a expliqué que le gouvernement était prêt à réaliser cette recommandation, mais qu'il avait prié la chancellerie de lui fournir auparavant un projet de financement de l'opération.¹

ANDERES
DATUM: 08.10.1999
FRANÇOIS HUGUENET

En raison du conflit au Kosovo et de ses conséquences en Suisse et sur place, le parlement s'est penché à plusieurs reprises sur la situation humanitaire dans les Balkans et a en général exprimé son souhait de voir la Confédération collaborer à la **promotion de la paix et à la reconstruction dans cette région**. Au mois d'avril, un petit groupe de députés représentant les quatre partis gouvernementaux se sont d'ailleurs rendus en Albanie. A leur retour, ils ont déposé avec succès dans chaque chambre deux textes demandant pour l'un au Conseil fédéral de tout mettre en œuvre pour tenter de parvenir à un cessez-le-feu au Kosovo et pour l'autre, que la Confédération continue d'accorder la priorité à l'aide sur place et renforce la coopération avec l'Albanie, le Monténégro et la Macédoine dans le cadre de l'aide aux pays de l'Est, ceci principalement par la voie de mesures sociales et d'investissements dans les infrastructures. Sur le même thème, la première partie d'une motion du groupe socialiste a également été transmise comme postulat. Ce texte proposait que le gouvernement alloue un crédit de 100 millions de francs aux programmes d'aide d'urgence, que les projets de reconstruction obéissent aux principes du développement durable et enfin qu'ils soient pris en charge par les Albanais du Kosovo contre rémunération (cash for work). La seconde partie de la motion a été classée, car considérée comme déjà réalisée. Elle demandait que le Conseil fédéral propose un crédit cadre pour la création d'un programme spécial destiné aux Balkans (le gouvernement avait débloqué à cette fin un deuxième crédit de 20 millions au début du mois d'avril). Par ailleurs, la petite chambre a transmis une recommandation Simmen (pdc, SO) qui demandait au Conseil fédéral d'apporter une aide à la reconstruction à la Serbie après les bombardements dont elle avait fait l'objet de la part de l'OTAN. Connaissant bien la situation pour s'être rendu sur place à plusieurs reprises, le Conseiller fédéral Joseph Deiss ne s'est pas opposé à une participation de la Suisse concernant l'apport d'une aide d'urgence. Mais il a rappelé qu'une aide à la reconstruction ou au développement était liée à certaines conditions, la Confédération ne désirant pas soutenir ou renforcer des régimes que simultanément elle condamne. Selon le rapport de gestion du Conseil fédéral, les coûts de toutes les mesures prises en relation avec le conflit du Kosovo se sont élevés en 1999 à quelque 1,2 milliard de francs.²

ANDERES
DATUM: 31.12.2010
SÉBASTIEN SCHNYDER

Au mois de mars, le **Conseil des Etats** a traité du **rapport sur la continuation de la coopération au développement** présenté par le Conseil fédéral en octobre 2009. La majorité de la CPE-CE a proposé de renvoyer le rapport au gouvernement en exigeant qu'il présente un message demandant un crédit-cadre additionnel dans le but de faire passer la part de l'aide publique au développement à 0,5% du revenu national brut (RNB) dès 2015. Elle a estimé que le Conseil fédéral désavoue le parlement en ne respectant pas sa décision d'augmentation de 2008. Une minorité Maximilian Reimann (udc, AG) a proposé de prendre acte du rapport en soulignant que les paramètres du moment ne sont plus les mêmes que ceux qui ont mené à cette augmentation. Le sénateur a estimé que le gouvernement a su prendre acte de ces changements. La chambre haute a suivi sa commission et a décidé par 24 voix contre 13 de renvoyer le rapport au Conseil fédéral. Au **Conseil national**, la majorité de la commission a recommandé de se rallier à cette décision. Une minorité Brunschwig Graf (plr, GE) s'y est toutefois opposée arguant que le programme d'économie prévu ne permet plus de maintenir cette augmentation à l'ordre du jour. Le groupe radical-libéral a estimé nécessaire de prendre en considération l'état des finances fédérales et de refuser le renvoi. De même, le groupe UDC a critiqué l'aide au développement en général et a insisté sur l'absence de résultats malgré les millions investis. Le groupe démocrate-

chrétien a proposé de renvoyer le projet au gouvernement soulignant l'absence de proposition de crédit supplémentaire permettant d'atteindre les objectifs fixés en 2008. Les groupes socialiste et écologiste ont estimé qu'il est inacceptable que le Conseil fédéral ne respecte pas le mandat donné par le parlement. La chambre basse a rejeté la proposition de sa commission et a décidé par 88 voix contre 84 de ne pas renvoyer le document au gouvernement. La gauche, unanime, la majorité des démocrates-chrétiens et quelques libéraux-radicaux ont soutenu le renvoi sans succès. Au cours de la **procédure d'élimination des divergences**, la CPE-CE a maintenu sa proposition de renvoi. Micheline Calmy-Rey a alors affirmé que le Conseil fédéral présenterait un message avant l'automne de l'année sous revue si la chambre haute renvoie à nouveau le rapport. Au vote, le Conseil des Etats a maintenu le renvoi par 27 voix contre 5.

De la sorte, en septembre, le Conseil fédéral a présenté un message relatif à **l'augmentation des ressources destinées à financer l'aide publique au développement** dans la continuation de la stratégie adoptée en 2008. Ce projet contient deux volets, l'un visant la Direction du développement et de la coopération (DDC) et l'autre le Secrétariat à l'économie (SECO). Le gouvernement veut ainsi augmenter leur crédit-cadre respectif pour un montant total de 640 millions de francs durant les années 2011 et 2012. Dans une progression linéaire, la part de l'aide de la Suisse satisferait ainsi l'objectif de 0,5% du Revenu national brut en 2015. Le **Conseil des Etats** a approuvés les deux volets et a finalement pris acte du rapport.³

1) BO CE, 1998, p. 1195 s.

2) 24h, 1.4.99; BO CE, 1999, p. 532 ss.; BO CE, 1999, p. 622 s.; BO CN, 1999, p. 2145 ss.; BO CN, 1999, p. 2147 ss.; BO CN, 1999, p. 2164 ss.; BO CN, 1999, p. 2191; BO CN, 1999, p. 2192 s.

3) FF, 2010, p. 6145 ss.; BO CE, 2010, p. 121 ss., p. 702 s., p. 1196 ss., p. 1208 ss. et 1212; BO CN, 2010, p. 2 ss. et 514 ss.